

Le cordon tournesol

Rendre visible l'invisible ou repenser l'accessibilité ?

Nadia De Angelis McKenzie et Isabelle Stefen

DOI: <https://doi.org/10.57161/r2026-03-09>

Revue suisse de pédagogie spécialisée, Vol. 16, 03/2026



Le déploiement du cordon tournesol dans les transports publics suisses constitue une avancée dans la reconnaissance des handicaps invisibles.

À première vue, l'initiative suscite une large adhésion. Pourtant, elle soulève des questions essentielles sur notre manière de penser l'inclusion et le rapport à la différence. Au fond, elle interroge le modèle de société que nous souhaitons construire.

La visibilité : une ressource, mais aussi une responsabilité

Les personnes vivant avec un handicap invisible connaissent bien ce paradoxe. Comme leur handicap ne se voit pas, leurs difficultés sont parfois minimisées, voire contestées. Elles sont régulièrement amenées à expliquer leurs besoins ou à justifier des comportements inhabituels aux yeux des autres ; ce qui peut être très éprouvant, par exemple pour une personne ayant un trouble du spectre de l'autisme.

Dans ce contexte, rendre visible un besoin peut constituer un véritable levier de participation sociale. Le cordon tournesol offre une possibilité de communiquer autrement : il permet à la personne concernée de signifier sa situation particulière, sans devoir exposer son histoire personnelle. Et surtout d'éviter des malentendus qui peuvent déboucher sur une situation conflictuelle.

Choisir de porter un signe distinctif, c'est accepter de révéler une part de soi dans l'espace public. Pour certaines personnes, cette visibilité est une ressource ; pour d'autres, elle peut être vécue comme une nouvelle manière d'être défini à travers son handicap.

La question n'est donc pas de savoir s'il faut rendre visible le handicap invisible. La véritable question est de savoir qui décide de cette visibilité. Dans une société inclusive, cette décision appartient toujours à la personne concernée.

Un symbole n'est efficace que dans un environnement inclusif

L'efficacité du cordon tournesol dépend de l'environnement dans lequel il est utilisé.

Si les professionnelles et professionnels ne connaissent pas sa signification, il devient invisible. Si le public n'est pas sensibilisé, il perd son utilité. Si les institutions ne prévoient aucune adaptation, il risque même de susciter des attentes qui resteront sans réponse. Le véritable enjeu n'est donc pas le cordon, mais les compétences collectives qu'il suppose.

Quelle société voulons-nous construire ?

Au-delà des transports, la même réflexion se pose aujourd'hui dans de nombreux espaces de la vie quotidienne. Une personne devrait-elle signaler son handicap pour bénéficier d'un accueil ou d'un accompagnement adapté ?

Ces questions renvoient à deux conceptions de l'accessibilité. La première consiste à adapter l'environnement lorsque la personne se signale. La seconde cherche à concevoir, dès le départ, des environnements suffisamment souples pour répondre à une diversité de besoins, qu'ils soient visibles ou non.

Le cordon tournesol peut faciliter les interactions. Il ne saurait toutefois remplacer une réflexion plus large sur la conception universelle des services, des espaces publics et des pratiques professionnelles.

Un révélateur plus qu'une solution

Le cordon tournesol ne résoudra pas, à lui seul, les difficultés rencontrées par les personnes vivant avec un handicap invisible. Il ne supprimera ni les préjugés, ni les discriminations, ni les obstacles environnementaux.

En revanche, il nous oblige à poser une question essentielle : sur qui repose aujourd'hui la responsabilité de l'inclusion ? Si celle-ci dépend principalement de la capacité des personnes à révéler leur différence, nous risquons de déplacer la charge de l'adaptation vers celles et ceux qui rencontrent déjà le plus d'obstacles.

À l'inverse, si nous considérons que la responsabilité première appartient aux institutions et à la société, alors le cordon devient ce qu'il devrait être : un outil parmi d'autres, librement choisi, au service de l'autodétermination des personnes.

Autrices

Nadia De Angelis McKenzie
Coordinatrice
Autisme suisse romande
nadia.mckenzie@autisme.ch

Isabelle Stefen
Co-présidente
Autisme suisse romande
isteffen@bluewin.ch